

UC Santa Barbara

UC Santa Barbara Previously Published Works

Title

Henri Drouot and the Anglo-Saxon historians: A paradoxical influence

Permalink

<https://escholarship.org/uc/item/31w0c50m>

Journal

Annales de Bourgogne, 87(4)

ISSN

0003-3901

Author

Bernstein, HJ

Publication Date

2015

Copyright Information

This work is made available under the terms of a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives License, available at <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Peer reviewed

Henri Drouot et les historiens anglo-saxons : une influence paradoxale

Hilary J. Bernstein

University of California, Santa Barbara

Le titre de cet article mérite une explication. Avant de commencer à étudier l'influence d'Henri Drouot sur les seiziémistes anglophones, celle-ci semblait minime. Parmi tous les historiens nord-américains des guerres de Religion en France, aucun n'adhérait à la thèse devenue célèbre de Drouot de la « bourgeoisie seconde », ni à l'explication socio-économique de la Ligue urbaine en Bourgogne qui la sous-tend. Selon Drouot, le blocage des offices observé en Bourgogne dans les années 1580 poussa tout ce que les villes pouvaient compter d'ambitieux avocats, procureurs et notaires à chercher à monopoliser des places aux échevinages afin de s'assurer un pouvoir sur la vie communale. Pendant la période de la Ligue, cette « bourgeoisie seconde » embrassa les prétentions du duc de Mayenne et la cause du parti ligueur, tout en s'opposant aux robins des juridictions royales — notamment les jeunes conseillers du parlement de Bourgogne qui avaient tendance à soutenir les forces du roi¹. Or, si l'on se penche sur chacune des références faites à l'œuvre de Drouot, en décortiquant chaque note qui évoque le travail de ce dernier, il finit par surgir un vaste corpus de travaux d'historiens anglophones ne se contentant pas de mentionner son travail, mais l'employant bel et bien de manière significative. Il est très vite apparu que pour bien comprendre l'influence de Drouot, il fallait interroger les chercheurs les plus impliqués afin de déterminer plus précisément la place des travaux de l'historien bourguignon dans le développement de leurs recherches. Le résultat de cette étude est pour le moins paradoxal : bien que personne, au sein de ce groupe, n'accepte sa thèse de la « bourgeoisie seconde », Drouot a néanmoins joui d'une influence considérable, tant directe qu'indirecte, sur bon nombre d'historiens anglo-saxons de la France moderne.

1 DROUOT (Henri), *Mayenne et la Bourgogne. Étude sur la Ligue (1587-1596)*, 2 tomes, Dijon, Bernigaud & Privat, 1937, t. 1, p. 43-55, 160-62, 334-43.

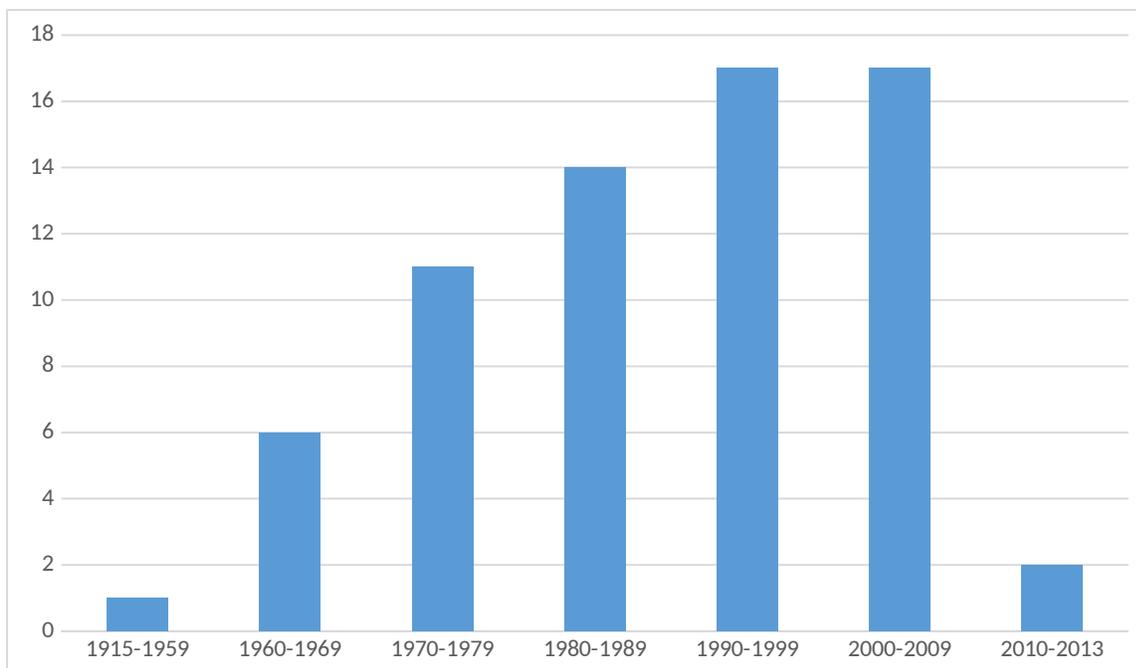
La thèse de la « bourgeoisie seconde » ne constitue qu'une partie des arguments avancés par Drouot, et l'on aurait tort de croire que seule cette idée a été reprise. De fait, l'attention portée à ses travaux par les historiens nord-américains suit assez bien les écoles de pensée et le développement général de la profession historique au cours du demi-siècle passé. Toutefois, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'explication sociale de la Ligue urbaine proposée par Drouot connaît un regain d'intérêt, allant de pair avec une prise de conscience, de la part des historiens français et américains, du fait que pour bien comprendre les guerres de Religion en général et la Sainte-Ligue en particulier, il serait nécessaire de se plonger dans les contextes locaux et d'étudier de près les individus et les groupes urbains qui se sont désaffranchis de l'autorité royale. Initialement, les historiens anglophones trouvèrent la thèse de la « bourgeoisie seconde » intéressante et suggestive, mais pas suffisamment étayée par des preuves. Des recherches ultérieures allèrent même jusqu'à mettre en doute les détails spécifiques de son argumentation. Le problème réside, il me semble, dans la méthodologie historique traditionnellement adoptée par Drouot. Celui-ci avait en effet tendance à soutenir ses hypothèses au moyen d'une foule de preuves à caractère anecdotique, collectées grâce à une remarquable connaissance des archives bourguignonnes, sans chercher à démontrer ses assertions de manière systématique — ce qui représente un inconvénient évident pour toute argumentation d'ordre « social ». Il convient toutefois de noter que ce sont précisément cette richesse et cette complexité d'informations et d'idées qui assurèrent la pérennité et l'influence des travaux de Drouot. Ces qualités sont la raison pour laquelle il est reconnu de manière quasi universelle comme l'un des historiens les plus importants de la première moitié du XX^e siècle et sont également à l'origine de la décision de rassembler des travaux cherchant à déterminer son influence en tant qu'historien.

En observant l'évolution dans le temps des références faites à Drouot et des citations de ses travaux par les historiens nord-américains, il apparaît que celle-ci suit de très près l'augmentation du nombre de spécialistes de la France moderne ainsi que l'évolution de leurs préoccupations intellectuelles. S'il nous a été impossible de dénombrer de manière exhaustive les ouvrages faisant référence à l'œuvre de Drouot, nous en avons néanmoins recueilli suffisamment pour présenter une courbe globalement fiable². Comme l'indique le premier graphique, c'est dans les années 1960 que l'on commence à faire mention de Drouot et le nombre des ouvrages évoquant l'historien bourguignon augmente décennie après décennie jusqu'en 1990, pour se stabiliser ensuite jusqu'en 2010.

Graphique 1

Le nombre d'ouvrages des historiens anglophones mentionnant Drouot par décennie

² La méthodologie fut la suivante : dans la base de données « Arts and Humanities Citation Index » j'ai recherché toutes les citations faites aux ouvrages de « Drouot, H* » publiés entre 1905 et 1955 ; dans la base de données « JSTOR », j'ai recherché tous les articles et comptes rendus en anglais citant « Drouot » ; dans la base de données « Google Books », j'ai recherché tous les ouvrages citant « Drouot » et « Mayenne ». J'ai également ajouté d'autres ouvrages de ma connaissance qui n'étaient pas apparus dans ces recherches. Enfin, d'autres publications ont été suggérées par les historiens interrogés pour cet article.



Parmi ces références, les mentions de son œuvre phare, *Mayenne et la Bourgogne*, sont de loin les plus importantes³. Le deuxième graphique montre quant à lui clairement que les références à ce texte ainsi qu'à son article novateur sur « Les conseils provinciaux de la Sainte-Union » sont les plus récurrentes.

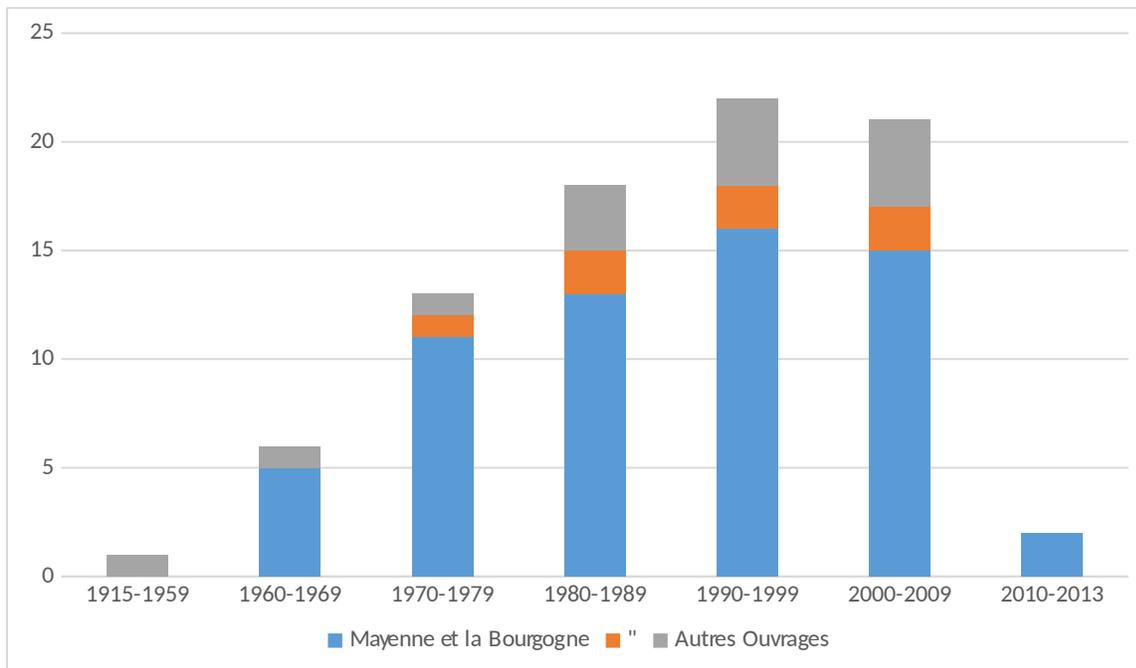
Graphique 2

Mayenne et la Bourgogne:

L'ouvrage de Drouot le plus mentionné par les historiens anglophones.

Nombre de textes avec références aux différents ouvrages de Drouot

³ Le nombre d'ouvrages anglophones est ici plus important que dans le premier graphique à cause de la méthodologie employée. Si un même texte comprenait des références dans deux ou trois des catégories, il a été comptabilisé deux ou trois fois, selon le cas.



Nombre de ces citations concernent la thèse de la « bourgeoisie seconde », mais Drouot est invoqué à propos de quantité d'autres sujets parmi lesquels le duc de Mayenne, la Ligue en Bourgogne, ou encore les conseils de l'Union, et les affaires militaires.

Plus précisément, il se trouve que les historiens nord-américains ont consulté Drouot dans le but de se renseigner sur les sujets les plus en vue à l'époque à laquelle ils travaillaient. Ainsi, dans les années 1960 et 1970, la question du déclin de la noblesse des champs au cours du XVI^e siècle intéressait particulièrement ses lecteurs. À la suite de l'influent ouvrage de Lawrence Stone, *The Crisis of the Aristocracy*, paru en 1965, des historiens tels que J.H.M. Salmon et James Wood ont examiné la question en France, puisant abondamment dans la description faite par Drouot des difficultés rencontrées par les nobles bourguignons pendant les guerres de Religion afin d'étayer leurs arguments. Pour Wood notamment, ses conclusions sur la chute des fortunes nobiliaires constituaient une thèse à laquelle il put opposer ses contre-arguments

concernant la vitalité de ce groupe social à l'époque moderne⁴. Plus tard, surtout dans les années 1970 et 1980, le traitement de la noblesse n'était plus tant centré sur le déclin économique ou le rajeunissement social de celle-ci que sur les alliances familiales et les liens de clientèle lui assurant un rôle politique important. *Mayenne et la Bourgogne* a très clairement fourni à des historiens tels que Robert Harding et Sharon Kettering un vaste corpus de renseignements de cette nature au sujet du duc de Mayenne et de ses clients, leur permettant d'enrichir leurs propres travaux. Ainsi, dans son ouvrage paru en 1986, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth-Century France*, Kettering met à profit l'exemple du duc de Mayenne puisé chez Drouot pour étoffer sa démonstration, avançant qu'au XVI^e siècle, la monarchie laissa aux gouverneurs provinciaux la possibilité de développer de grandes clientèles, ce qui eut pour conséquence de faire surgir rivalités et conflits politiques⁵.

C'est toutefois en tant que principal guide des explications sociales de la Ligue urbaine que Drouot commença à marquer les esprits des historiens anglophones de la France à partir des années 1960. Dès 1962, à Cornell University, dans l'état de New York, Christopher Stocker, qui travaillait sur une thèse sur les officiers du parlement de Paris sous Charles VIII et Louis XII, est

4 STONE (Lawrence), *The Crisis of the Aristocracy, 1558-1651*, Oxford, Clarendon Press, 1965 ; J. H. M. Salmon, « Venality of Office and Popular Sedition in Seventeenth-Century France. A Review of a Controversy », *Past & Present*, t. 37, juillet, 1967, p. 41 ; WOOD (James B.), « The Decline of the Nobility in Sixteenth and Early Seventeenth Century France: Myth or Reality? », *The Journal of Modern History*, t. 48, n. 1, « On Demand Supplement », mars, 1976, p. 2 ; *idem*, « Demographic Pressure and Social Mobility among the Nobility of Early Modern France », *The Sixteenth Century Journal*, t. 8, n. 1, avril, 1977, p. 4 ; *idem*, « Endogamy and Mésalliance, the Marriage Patterns of the Nobility of the Election of Bayeux, 1430-1669 », *French Historical Studies*, t. 10, n. 3 printemps, 1978, p. 377.

5 HARDING (Robert R.), *Anatomy of a Power Elite: The Provincial Governors of Early Modern France*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1978 ; KETTERING (Sharon), *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth-Century France*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1986, p. 147-50 ; *idem*, « Clientage during the French Wars of Religion », *The Sixteenth Century Journal*, t. 20, n. 2, été, 1989, p. 232-34 ; *idem*, « Patronage and Kinship in Early Modern France », *French Historical Studies*, t. 16, n. 2, automne, 1989, p. 410 ; *idem*, « Patronage in Early Modern France », *French Historical Studies*, t. 17, n. 4, automne, 1992, p. 842.

ainsi tombé sur une référence à *Mayenne et la Bourgogne*. À la suite de quoi, il demanda à la bibliothèque universitaire d'en acquérir un exemplaire. Lorsque Stocker commença à étudier les guerres de Religion à Orléans, après avoir achevé sa thèse en 1965, les conclusions de Drouot sur la Ligue à Dijon servirent de modèle à ses recherches. Bien que ses publications ne comptent que peu de références à Drouot, Stocker reconnaît l'influence de l'historien bourguignon comme essentielle à son « intérêt particulier pour l'augmentation du nombre d'officiers royaux et la nature encore plus propriétaire de l'office à la lumière de l'interprétation de Drouot » dans toute étude de la Ligue dans les villes provinciales⁶. À la même époque, Robert Harding et Philip Benedict étudiaient eux aussi à Cornell. Tous deux avaient été amenés à l'étude des guerres de Religion par Helmut Koenigsberger, auteur d'un article publié en 1955 sur l'organisation des partis révolutionnaires en France et aux Pays-Bas au XVI^e siècle qui, sans citer les ouvrages de Drouot, fait cependant cas de la Ligue à Paris⁷. Dans le cadre de son mémoire de Master (« senior honors thesis ») portant sur la Ligue à Paris, rédigé entre 1969 et 1970, Benedict puisa abondamment dans les deux tomes de *Mayenne et la Bourgogne*, désormais accessibles à la bibliothèque universitaire grâce à la commande de Stocker quelques années plus tôt⁸.

De fait, dès la fin des années 1960, les conclusions de Drouot sur la « bourgeoisie seconde » et sur le rôle de cette dernière dans la Ligue à Dijon étaient désormais accessibles à tout étudiant anglophone aux États-Unis, au Canada ou en Grande-Bretagne. Avant de travailler

6 « ... a particular interest in the expansion of royal officialdom and its increasingly proprietary character in light of Drouot's interpretation », mail de Stocker Christopher à Hilary Bernstein, 19 janvier 2014 ; STOCKER (Christopher W.), « Offices and officers in the Parlement of Paris, 1483-1515 », thèse non publiée de Cornell University, 1965.

7 Mail de Philip Benedict à Hilary Bernstein, le 2 janvier 2014 ; KOENIGSBERGER (H. G.), «The Organization of Revolutionary Parties in France and the Netherlands during the Sixteenth Century », *The Journal of Modern History*, t. 27, n. 4, décembre, 1955, pp. 335-351.

8 Mail de Philip Benedict à Hilary Bernstein, le 8 janvier 2014.

lui-même sur la composition sociale des ligueurs parisiens dans son article, « The Paris Sixteen, 1584-94: The Social Analysis of a Revolutionary Movement », J.H.M. Salmon a trouvé bon d'extraire et de traduire des passages clefs de *Mayenne et la Bourgogne* afin de les incorporer dans un texte paru en 1967 intitulé *The French Wars of Religion: How Important were Religious Factors?* Dans ce texte, il met en relation les pages de Drouot les plus importantes sur le déclin de la noblesse des champs pendant les guerres de Religion avec celles évoquant les ambitions d'un grand nombre d'avocats et de procureurs à accéder aux offices à l'époque où celles-ci se faisaient de plus en plus difficiles à obtenir. Ce choix reflète bien les deux sources d'intérêt des Nord-Américains pour Drouot à l'époque⁹. Elles continueront d'ailleurs à orienter leur connaissance de l'œuvre de l'historien par la suite. L'ouvrage de Salmon exerça une certaine influence : lorsque Mark Konnert, auteur de *Civic Agendas and Religious Passion : Châlons-sur-Marne during the French Wars of Religion, 1560-1594*,— un ouvrage paru en 1997 traitant le cas de Châlons-en-Champagne pendant les guerres de Religion — étudiait à l'University of British Columbia au Canada, c'est au travers de la version traduite de Salmon, lue à l'occasion d'un cours donné par Christopher Stocker, qu'il découvrit pour la première fois la thèse de Drouot¹⁰. Pour Philip Benedict, en revanche, la référence à Drouot passa par un manuel écrit par John H. Elliott en 1968 sur l'histoire européenne de la deuxième moitié du XVI^e siècle¹¹. Dans *Europe*

⁹ SALMON (J. H. M.), « The Paris Sixteen, 1584-94: The Social Analysis of a Revolutionary Movement », *The Journal of Modern History*, t. 44, n. 4, décembre, 1972, p. 540-576 ; *idem*, *The French Wars of Religion: How Important were Religious Factors?*, Boston, D.C. Heath, 1967, pp. 91-96.

¹⁰ Mail de Mark Konnert à Hilary Bernstein, le 1^{er} octobre 2013 ; mail de Christopher Stocker à Hilary Bernstein, le 3 janvier 2014 ; KONNERT (Mark W.), *Civic Agendas and Religious Passion : Châlons-sur-Marne during the French Wars of Religion, 1560-1594*, Kirksville, MO, Sixteenth Century Journal Publishers, 1997.

¹¹ Mail de Philip Benedict à Hilary Bernstein, le 2 janvier 2014.

Divided, 1559-1598, Elliott incorpore les idées de Drouot sur la « bourgeoisie seconde » sans vraiment le citer, tandis que dans son essai bibliographique, il présente *Mayenne et la Bourgogne* comme étant l'un de deux ouvrages essentiels à consulter sur la Ligue¹². De plus, pour les étudiants bien versés dans l'histoire de France, la parution de la nouvelle édition de *La vénalité des offices* de Roland Mousnier en 1971 permit également à de nombreux chercheurs d'accéder aux travaux de Drouot¹³. Dans son ouvrage *Anatomy of a Power Elite : The Provincial Governors of Early Modern France*, paru en 1978, Robert Harding a bien attiré l'attention des lecteurs sur les points d'accord entre les deux historiens français concernant la logique sociale des appartenances des ligueurs et des royalistes pendant les guerres de Religion¹⁴.

Dans le même temps, un autre groupe de chercheurs connaissant les ouvrages de Drouot commençait à se former autour de J. Russell Major à Emory University, dans l'état de Géorgie. Ce dernier citait assez souvent Drouot dans ses ouvrages des années 1960 et 1970 et a certainement suggéré à ses étudiants de le lire¹⁵. Mack Holt affirme ainsi que c'est son directeur de thèse qui, le premier, le dirigea vers les ouvrages de Drouot en 1978 ou 1979, lui expliquant que *Mayenne et la Bourgogne* était « le meilleur livre jamais écrit sur la Ligue catholique ». Pour Holt, le travail de Drouot était fondamental : son scepticisme sur le manque d'explication religieuse de la Ligue le poussa à approfondir ses propres études sur la question, tandis que la

12 Le deuxième texte essentiel était celui de WILKINSON (Maurice), *A History of the League*, Glasgow, 1929. Voir ELLIOTT (John H.), *Europe Divided, 1559-1598*, New York et Evanston, IL, Harper & Row, 1968, p. 324-25, 415. Le même passage figure dans la deuxième édition du manuel, publiée en 2000, mais la liste bibliographique est ici très élargie. Le livre de Drouot reste cependant l'un des deux « classic French works... [that] remain fundamental to the study of the period... ». Le second ouvrage classique pour l'étude de cette époque évoqué ici étant ROMIER (Lucien), *Le Royaume de Catherine de Médicis*, Paris, 1922. **Voir ELLIOTT (John H.), *Europe Divided, 1559-1598*, 2^e ed., Oxford, Blackwell, 2000, p. 219, 287.**

13 MOUSNIER (Roland), *La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971.

14 **HARDING, *op. cit.*, note 4, p. 214-15.**

bibliographie considérable de sources bourguignonnes l'encouragea à faire de la Bourgogne son champ de recherche propre¹⁶. Pour Annette Finley-Croswhite aussi, le livre de Drouot était essentiel. C'est une note dans *Mayenne et la Bourgogne* qui lui suggéra le sujet de son article, « Engendering the Wars of Religion : Female Agency during the Catholic League in Dijon », dans lequel, pour évaluer les actions des femmes pendant la Ligue à Dijon, elle exploite non seulement l'œuvre maîtresse de Drouot en détail, mais se tourne également vers d'autres de ses ouvrages sur la Ligue à Dijon, beaucoup moins cités par les autres historiens anglo-saxons. Le lien avec Russell Major est ici évident, puisqu'à la mort de ce grand historien des institutions consultatives françaises du XVI^e siècle, sa veuve fit don de son exemplaire de *Mayenne et la Bourgogne* à Finley-Croswhite, son ancienne étudiante¹⁷. De manière générale, l'ouvrage de Drouot s'est avéré fondamental au vu de l'intérêt porté par de nombreux historiens à la Bourgogne. James Farr relate ainsi que c'est la mention par Drouot des très riches archives

15 MAJOR (J. Russell), *Representative Institutions in Renaissance France, 1421-1559*, Madison, WI, University of Wisconsin Press, 1960, p. 12 ; *idem*, « The Crown and the Aristocracy in Renaissance France », *The American Historical Review*, t. 69, n. 3, avril, 1964, p. 632, 639-40 ; *idem*, « Bellière, Sully, and the Assembly of Notables of 1596 », *Transactions of the American Philosophical Society, série nouvelle*, t. 64, n. 2, 1974, p. 5, 9. Il est possible que Christopher Stocker ait pour la première fois découvert les travaux de Drouot en lisant le livre de MAJOR, *Representative Institutions in Renaissance France*. Il a en tout cas marqué la note 23 du premier chapitre consacrée à Drouot dans son exemplaire de ce texte. Mail de Christopher Stocker à Hilary Bernstein, le 20 janvier 2014.

16 Mail de Mack Holt à Hilary Bernstein, le 27 septembre 2013. Holt a plus tard identifié Drouot comme l'un des premiers historiens à minimiser le rôle de la religion dans les guerres civiles, pour souligner les causes sociales et économiques du conflit. Voir HOLT (Mack P.), « Putting Religion Back into the Wars of Religion », *French Historical Studies*, t. 18, n. 2, automne, 1993, p. 529.

17 Mail d'Annette Finley-Croswhite à Hilary Bernstein, le 26 septembre 2013 ; FINLEY-CROSWHITE (S. Annette), « Engendering the Wars of Religion: Female Agency during the Catholic League in Dijon », *French Historical Studies*, t. 20, n. 2, printemps, 1997, p. 131, 134-35, 140, 145-46, 149, 153. Finley-Croswhite explique que « Drouot had great influence over how I thought about the League. He was almost a mentor in a rather bizarre way given that the book was published before I was born and we never met, but it was so rich in direct[ion], explaining so much and pointing to so much more. As I said before, I felt a strange connection to him, almost akin to what one feels for a disser[t]ation director ». Mail d'Annette Finley-Croswhite à Hilary Bernstein, le 7 octobre 2014.

judiciaires de Dijon qui confirma sa décision de se concentrer sur les artisans dijonnais au XVII^e siècle, tandis que Michael Breen affirme que c'est l'enthousiasme de Farr au sujet des archives bourguignonnes qui d'abord suggéra à Philip Benedict, son directeur de thèse, et lui-même, le choix de Dijon pour étudier la justice provinciale dans le cadre d'une thèse qu'il modifia par la suite pour se focaliser sur les avocats dijonnais au XVII^e siècle¹⁸.

Après ce bref survol de l'influence que put avoir Drouot sur les historiens anglo-saxons, on comprend le rôle central que ses ouvrages jouèrent dans le développement de leurs recherches. Mack Holt le reconnaît comme « sans aucun doute un grand historien de la première moitié du XX^e siècle » et James Farr observe que même si les travaux insistent désormais sur le rôle important de la religion dans les guerres civiles, « cela ne l'évince nullement du panthéon des historiens de la Bourgogne moderne »¹⁹. Lorsque les historiens tentèrent de comprendre les guerres de Religion en France et le rôle que les populations urbaines jouèrent dans la Ligue — un sujet qui interpella bon nombre d'entre eux ainsi que de jeunes chercheurs entre la fin des années 1960 et le début des années 1970 —, Drouot et ses études approfondies sur la Ligue en Bourgogne offrirent un point de départ essentiel. Nous verrons que personne, parmi les spécialistes anglophones, ne fut vraiment convaincu par ses conclusions, mais l'intérêt porté à ses théories, et en particulier celle de la « bourgeoisie seconde », s'est avéré fondamental pour ces chercheurs.

Parmi la « première vague » d'historiens anglophones à avoir évalué le modèle de la « bourgeoisie seconde » en tant qu'explication globale de la Ligue urbaine en France, il apparaît

18 [Mail de James Farr à Hilary Bernstein, le 2 octobre 2013](#) ; [mail de Michael Breen à Hilary Bernstein, le 2 octobre 2013](#) ; BREEN (Michael P.), *Law, City, and King: Legal Culture, Municipal Politics, and State Formation in Early Modern Dijon*, Rochester, N.Y., University of Rochester Press, 2007.

19 « [A major historian of the first half of the twentieth century without doubt](#) », [mail de Mack Holt à Hilary Bernstein, le 27 septembre 2013](#) ; « [that hardly dislodges him from the pantheon of early modern Burgundian historians](#) », [mail de James Farr à Hilary Bernstein, le 2 octobre 2013](#).

donc que même si la thèse de Drouot constitua un point de départ important, elle ne fut cependant pas retenue pour l'analyse d'autres communautés sur le reste du territoire français. Dans son article de 1981, « Revolution and Reform in the Holy League : Angers, Rennes, Nantes », Robert Harding reconnaît *Mayenne et la Bourgogne* comme « de loin l'étude régionale de la Ligue la plus approfondie » et expose minutieusement la thèse de la « bourgeoisie seconde ». Mais il insiste en même temps sur le fait que ce modèle ne s'applique pas aux villes bretonnes qu'il a lui-même étudiées et précise bien que les renseignements apportés par Drouot ne permettent pas d'expliquer toutes les divisions bourguignonnes. Le but de Harding n'est pas ici de démentir le propos de Drouot en ce qui concerne le contexte dijonnais, mais seulement de montrer que ses résultats étaient plus complexes qu'on ne le croyait²⁰. De même, dans *Rouen during the Wars of Religion*, paru la même année, Benedict établit un contraste explicite entre la situation à Rouen et celle à Dijon telle que présentée par Drouot. Les leaders de la Ligue rouennaise provenant des couches supérieures de la ville, à Benedict d'expliquer que : « plutôt que de représenter un soulèvement des “exclus”, frustrés par la fermeture de l'accès aux cours souveraines et par leur puissance croissante sur les affaires municipales, que Drouot décrit dans son étude classique sur la Bourgogne, la prise de pouvoir par la Ligue [à Rouen] représentait le triomphe d'une faction d'“inclus” au détriment d'une autre²¹ ».

Tout en acceptant qu'il ait pu exister des modèles variés de l'ascension de la Ligue selon les villes, Benedict propose une analyse des circonstances rouennaises qui tend à mettre en doute les

20 HARDING (Robert), « Revolution and Reform in the Holy League: Angers, Rennes, Nantes », *The Journal of Modern History*, t. 53, n. 3, septembre, 1981, p. 379-81, 391-92, 401.

21 BENEDICT (Philip), *Rouen during the Wars of Religion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, p. 182 : « rather than being an uprising of “outs” frustrated by the closure of access to the sovereign courts and their growing power over municipal affairs that Drouot describes in his classic study of Burgundy, the League takeover represented the triumph of one faction of “ins” over another ».

conclusions de Drouot. L'historien américain montre notamment que l'accès aux offices au parlement de Normandie n'a pas souffert des mêmes limitations que celles décrites dans le cas de la cour souveraine de Bourgogne et que, dans les années 1570 et 1580, la grande majorité des conseillers était issue de familles nouvelles. À Rouen, les charges parlementaires ne se fermèrent aux nouveaux arrivants qu'au cours de la première moitié du XVII^e siècle²². Cette analyse est confirmée par d'autres travaux sur la ville de Rouen : Gayle Brunelle, par exemple, montre que les marchands rouennais accédaient à la noblesse en grand nombre au XVI^e siècle, particulièrement entre 1580 et 1630, tandis que Jonathan Dewald remarque que le pourcentage des conseillers au parlement qui étaient fils de magistrats reste à peu près constant de la première moitié du XVI^e siècle jusqu'à la période immédiatement antérieure à la Ligue²³. Si, pour Mark Greengrass, qui a étudié la situation à Toulouse en 1983, le rôle central joué par les avocats au sein de la Ligue est indéniable, l'idée selon laquelle le manque de possibilités d'ascension sociale les aurait poussés à adhérer au mouvement l'est en revanche beaucoup moins. Afin d'obtenir la preuve incontestable de cette thèse, explique Greengrass, il faudrait examiner en détail le cas des officiers inférieurs et juger du retour d'investissement des offices royaux²⁴. D'après Robert Schneider, qui s'est lui aussi penché sur les guerres de Religion à Toulouse, la

²² *Ibid.*, p. 183, 245.

²³ BRUNELLE (Gayle K.), *The New World Merchants of Rouen, 1559-1630*, Kirksville, MO, Sixteenth Century Journal Publishers, 1991, p. 65, 124-25, 142-44 ; DEWALD (Jonathan), *The Formation of a Provincial Nobility: The Magistrates of the Parlement of Rouen, 1499-1610*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1980, p. 77-78, 97, 138, 267-70.

²⁴ GREENGRASS (Mark), "The Sainte Union in the Provinces: The Case of Toulouse", *The Sixteenth Century Journal*, t. 14, n. 4, hiver, 1983, p. 489.

thèse de la « bourgeoisie seconde » est certes « suggestive » et « plausible », mais pas du tout confirmée dans d'autres villes que Dijon²⁵.

Ce genre d'argumentation a été largement approfondi lors d'un forum dédié à une reconsidération de la thèse de la « bourgeoisie seconde », paru dans la revue *French History* en 2003. À cette occasion, trois historiens — Mack Holt, Sara Beam, et Robert Descimon — ont réexaminé le concept de Drouot en vue de déterminer sa pertinence dans leurs domaines de recherches respectifs, et ont tous trois proposé une révision de la thèse du grand historien²⁶. Pour comprendre le point de vue de Robert Descimon, il suffit de consulter son article dans ce présent volume. D'après Sara Beam, les membres de la basoche parisienne — le terme ici compris dans son sens étroit d'un corps de jeunes praticiens aspirant à accéder à l'état de procureur au parlement de Paris — n'ont pas joué dans la capitale le rôle politique déterminant attribué à la « bourgeoisie seconde » à Dijon. Leur position face à la Ligue devient claire, lorsque l'on comprend que les leaders de la basoche ne participèrent point au meurtre de Barnabé Brisson en 1591, mais employèrent au contraire les heures qui précédèrent la mort du premier président à lui demander de les nommer procureurs à la cour. Pour Beam, ces membres de la couche moyenne « n'ont pas tenté ni de saisir le pouvoir politique pour eux-mêmes ni de rejeter le principe fondamental de gérance par les institutions royales pendant la Ligue ». Ils ont maintenu leur

25 SCHNEIDER (Robert), *Public Life in Toulouse, 1463-1789: From Municipal Republic to Cosmopolitan City*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1989, p. 127.

26 « A New Look at the “Bourgeoisie Seconde” », *French History*, t. 17, n. 4, décembre, 2003, p. 342-424. Les articles étaient les suivants: BERNSTEIN (Hilary J.), « The “bourgeoisie seconde”, the Catholic League and Urban Society ». p. 342-51 ; HOLT (Mack P.), « The League in Burgundy: A “bourgeoisie seconde”? », p. 352-66 ; BEAM (Sara), « The “basoche” and the “bourgeoisie seconde”: Careerists at the Parlement of Paris during the League », p. 367-87 ; et DESCIMON (Robert), « The “bourgeoisie seconde”: Social Differentiation in the Parisian Municipal Oligarchy in the Sixteenth Century, 1500-1610 », p. 388-424.

loyauté au parlement et n'ont pas soutenu les revendications des Seize, tout en restant à Paris pour assurer leurs familles et leurs états²⁷.

Tandis que Beam questionne le rôle politique joué par la « bourgeoisie seconde » dans son ensemble à Paris, Mack Holt propose la révision la plus directe à la thèse de Drouot appliquée à son champ de travail. Selon lui, il ne s'agit pas seulement de mettre les résultats de Drouot à l'épreuve dans le contexte d'autres villes françaises, mais aussi de réévaluer le rôle de la « bourgeoisie seconde » à Dijon. Expliquant que Drouot n'a jamais apporté de preuves selon lesquelles cette « bourgeoisie seconde » constituée d'avocats, de procureurs et de notaires s'était bien tournée vers l'hôtel de ville dans le but de pallier le manque d'accès aux offices royaux, Holt réexamine la représentation de ce groupe dans le corps de ville entre 1577 et 1610. De fait, le nombre de ces hommes de loi ne changea que peu au cours de la période et n'est jamais allé jusqu'à constituer la majorité des échevins. Pendant les années ligueuses, de 1589 à 1594, le pourcentage des charges municipales occupées par ce groupe atteignit son maximum à 46,9 pour cent²⁸. Ainsi, des méthodes de recherches très minutieuses appliquées aux archives municipales de Dijon présentent des résultats inopportuns, qui ne permettent pas d'expliquer les ambitions politiques de la « bourgeoisie seconde ». Il faut souligner cependant que les conclusions de Drouot n'étaient pas si infondées que semble l'indiquer l'analyse de Holt. Il est vrai que Drouot s'attendait à trouver une prédominance d'avocats et de procureurs à l'hôtel de ville de Dijon à l'époque de la Ligue. Il reconnaissait déjà ce phénomène dans son ouvrage sur *L'affaire La*

27 « ...neither tried to grab political power for themselves nor rejected the overall principle of rule by royal institution during the League », BEAM (Sara), *op. cit.*, note. 26, p. 385-87 (citation, p. 386).

28 HOLT (Mack), *op. cit.*, note 26, p. 353-60, surtout « Table 2 », p. 358. Il développe ces conclusions dans « Les réseaux d'autorité et de pouvoir à l'hôtel de ville et au parlement de Dijon entre 1580 et 1630 », *Annales de Bourgogne*, t. 85, fasc. 1-4, 2013, p. 19-35.

Verne, publié en 1910²⁹, et dans lequel il cite l'œuvre de 1875 de Joseph Garnier, où est avancée l'idée que :

« [à] Dijon, il ne suffit plus d'être reconnu bon catholique pour briguer l'entrée de la Chambre-de-Ville. L'ancienne majorité, jusque-là formée d'une oligarchie de riches bourgeois, de magistrats, de gros marchands, fit place à des éléments nouveaux, parmi lesquels dominèrent les avocats et les procureurs³⁰».

De 1910 à 1937, Drouot s'est renseigné sur le sujet. Mais sa méthodologie était toute autre que celle de Holt. Au lieu d'identifier tous les hommes de loi, il s'est contenté de compter les échevins revendiquant le titre de « maître »³¹. Cette méthode a bien l'avantage d'offrir une vue d'ensemble du corps de ville, mais court le risque d'associer beaucoup de bourgeois rentiers, et même de marchands, au nombre des avocats en activité. À Poitiers, après l'édit royal de 1547 prohibant l'élection des gens de loi aux échevinages, cinq membres du corps de ville qui auparavant avaient eu droit au titre honorifique de « maître » apparaissaient désormais sur la liste municipale sans ce titre³². Pour Holt, d'ailleurs, ces différents résultats ne constituaient pas la seule raison qui justifiait la remise en cause de la thèse de Drouot sur la « bourgeoisie seconde ». Examinant les motivations des parlementaires de Dijon face à la Ligue, il les trouvait plus centrées sur des considérations familiales ou événementielles que sur des logiques sociales et remarquait que les camps étaient moins opposés que ce qu'on l'aurait pu penser. Il suggéra ainsi que les couches inférieures de la ville gagneraient à être approchées par ce même type d'analyse,

29 DROUOT (Henri), *Un épisode de la Ligue à Dijon. L'Affaire La Verne (1594)*, Revue Bourguignonne, t. xx, n. 1, Dijon et Paris, Damidot Frères et H. Champion, 1910, pp. 3-4.

30 GARNIER (Joseph), *Les deux premiers hôtels de ville de Dijon. Études historiques*, Dijon, La Marche, 1875, p. 49-50.

31 DROUOT (Henri), *op. cit.*, note 1, t. 1, p. 54, note 1.

32 BERNSTEIN (Hilary J.), *Between Crown and Community: Politics and Civic Culture in Sixteenth-Century Poitiers*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 2004, p. 67-68.

si seulement les détails nécessaires ne manquaient pas³³. Certes, mais il faut admettre que Drouot a bel et bien reconnu que les parlementaires « royalistes » n'étaient pas forcément unis et que c'était ce même groupe d'avocats et de procureurs qui, en tant qu'« hommes intelligents », avait eu tendance à se tourner contre la Ligue au cours du conflit³⁴.

Depuis ce forum, les historiens anglophones de la Ligue dans les villes provinciales françaises ont eu tendance à faire appel aux caractéristiques politiques ou religieuses de l'époque au lieu de se focaliser sur des causes sociales. À Poitiers, où les officiers royaux et les gens de loi dominèrent à l'hôtel de ville pendant tout le XVI^e siècle, la période de la Ligue n'entraîna pas de changements notables dans la composition sociale du corps de ville ou d'hostilités entre l'administration municipale et les institutions royales. Par contre, l'instauration du conseil de l'Union donna lieu à des frictions entre divers corps politiques tentant d'exercer leur autorité dans la même communauté urbaine et le rôle politique et militaire des nobles s'accrut sensiblement dans la ville³⁵. Analysant la période de la Ligue à Nantes, Elizabeth Tingle trouve également une grande continuité de membres et de catégories sociales dans le corps de ville et insiste sur l'adhésion de bon nombre d'élites municipales et d'officiers royaux nantais à la Sainte-Union. Elle conclut : « Dans l'ensemble, il est clair que les élites municipales de Nantes ont apporté leur soutien général à la Ligue. Les institutions de la ville gardèrent leurs adhérents comme ça avait été le cas précédemment. La Ligue constituait une faction majoritaire opposée à un groupe royaliste plus petit³⁶ ». Pour elle, les ligueurs nantais visaient deux buts principaux : la préservation de la religion catholique et la réforme de l'administration royale, en particulier la

33 **HOLT (Mack), *op. cit.*, note 26, p. 365-66.** Ce point de vu s'accorde bien avec celui que suggéra tout d'abord Kettering dans son étude d'Aix-en-Provence en 1589. Voir, KETTERING (Sharon), « Political Parties at Aix-en-Provence in 1589 », *European History Quarterly*, t. 24, n. 2, avril, 1994, p. 199.

34 La citation est de DROUOT (Henri), *op. cit.*, note 29, p. 12.

35 **BERNSTEIN (Hilary J.), *op. cit.*, note 32, p. 218-27.**

modération des impôts et la réduction des offices vénales³⁷. Même si les historiens français ont prêté davantage attention aux concurrences sociales identifiées par Drouot pour la période de la Ligue, il reste frappant de constater combien leurs explications récentes de la Ligue sont comparables à celles des historiens anglophones³⁸. Étudiant le cas d'Amiens, Olivia Carpi expose par exemple trois raisons principales ayant amené la ville à adhérer à la Sainte-Union : le souci d'assurer le culte d'une seule religion à Amiens ; la désillusion provoquée par le rapport de soutien mutuel entre le roi et la ville suite aux demandes fiscales excessives ; et l'intérêt des édiles à éviter les risques d'émotion populaire face à la disette et aux conditions de marché peu stables³⁹. La ressemblance entre les cas nantais et amiénois est ici évidente.

À considérer l'influence de Drouot sur les historiens anglo-saxons, il ressort donc que son œuvre constitua une référence essentielle pour ceux qui voulaient comprendre les guerres de Religion en France, et la Ligue catholique en particulier. Bien que personne dans ce groupe n'ait d'emblée accepté sa thèse de la « bourgeoisie seconde » pour rendre compte de la Ligue urbaine dans les différentes villes du royaume, tous ces historiens ont vu dans *Mayenne et la Bourgogne*

36 « **What is clear, overall, is that the League had widespread support among Nantes' municipal elites. The city's institutions continued in membership as they had before. The League was a majority faction in opposition to a smaller, royalist group** », TINGLE (Elizabeth C.), *Authority and Society in Nantes during the French Wars of Religion, 1559-98*, Manchester, Manchester University Press, 2006, p. 180-81.

37 *Ibid.*, p. 182-84.

38 Voir BERNSTEIN (Hilary J.), *op. cit.*, note 26, p. 344-45, 347-48, 350, pour des emplois du modèle de la « bourgeoisie seconde » chez des historiens français de la Ligue. A ces exemples, pourrait être ajouté le cas de Rodez, où Sylvie Mouysset estime que le modèle de Drouot s'appliquerait bien aux ligueurs si seulement on ne trouvait pas les mêmes caractéristiques chez les individus en désaccord avec l'évêque. MOUYSSET (Sylvie), *Le pouvoir dans la bonne ville. Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez et Toulouse, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron et CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2000, p. 299-300.

39 CARPI (Olivia), *Une république imaginaire. Amiens pendant les troubles de Religion (1559-1597)*, Paris, Belin, 2005.

un modèle important du rapport entre intérêts sociaux et actions politiques qu'il fallait questionner. Après que Robert Descimon a commencé à fournir sa propre analyse des rapports sociaux et des conceptions politiques ayant motivé les ligueurs parisiens — un point de vue qui est à rattacher aux idées de Drouot mais qui offre néanmoins une explication sociale beaucoup plus nuancée que les siennes — la pérennité du concept de la « bourgeoisie seconde » s'est trouvée significativement renforcée⁴⁰.

Au-delà de l'influence qu'ont pu avoir les ouvrages de Drouot sur les historiens anglophones, son œuvre reste fondamentale en ce qui concerne la multiplicité de questions essentielles qu'elle soulève, et qui ne sont toujours pas résolues. La thèse de la « bourgeoisie seconde », par exemple, met en avant le rôle exercé par les couches moyennes dans les guerres de Religion et plus généralement dans la vie politique et associative de la ville. Trouve-t-on des avocats, des procureurs, et parfois des marchands à la tête des soulèvements qui ponctuèrent les guerres civiles parce qu'ils furent poussés à réagir de manière prévisible du fait de leurs convictions religieuses et de leurs intérêts sociaux? Ou au contraire, leur visibilité s'explique-t-elle par leur position intermédiaire dans la ville, placés entre les édiles d'un côté et les petites gens de paroisses de l'autre? Pour le savoir, d'autres recherches sur le milieu urbain au XVI^e siècle, dans la veine des travaux de Robert Descimon, de Claire Dolan, de Sara Beam, ou encore de Michael Breen et de Julie Hardwick doivent être entreprises⁴¹. De même, l'œuvre de Drouot a beaucoup à dire sur les rapports entre les villes françaises et les nobles qui leur servaient de patrons ou de gouverneurs. Dans ce cas, l'on pourrait considérablement approfondir les conclusions déjà tirées. Parmi les historiens anglo-saxons, c'est en fait Robert Harding qui ouvrit

40 DESCIMON (Robert), *Qui étaient les Seize ? Étude sociale de deux cent vingt-cinq laïcs de la Ligue radicale parisienne (1585-1594)*, Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France 34, Paris, Klincksieck, 1983 ; *idem*, « La Ligue à Paris (1585-1594) : une révision », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, 48, n. 4, 1993, p. 885-906 ; *idem*, *op. cit.*, note 26. Cet argument se trouve développé d'avantage dans BERNSTEIN (Hilary J.), *op. cit.*, note 26, p. 345-46.

la voie et, comme nous l'avons vu, ce sont ses études sur les gouverneurs pendant les guerres de Religion qui l'amènent aux travaux de Drouot⁴². Il est à remarquer que d'autres historiens anglophones ont un peu manqué l'occasion de suivre les traces de Drouot pour essayer de comprendre la Ligue urbaine dans le contexte de la politique nobiliaire. Même si Mark Konnert consacre tout un livre au sujet de la Ligue champenoise, on n'y perçoit pas la même maîtrise des rapports entre la famille de Guise et les villes de la région que celle dont Drouot faisait preuve pour la Bourgogne. Il est peut-être révélateur que Konnert ne cite que rarement Drouot dans son livre, et jamais pour comparer les rapports qu'entretenaient les gouverneurs ligueurs de Champagne et de Bourgogne avec les notables de leurs régions⁴³. De même, dans *Authority and Society in Nantes during the French Wars of Religion*, Tingle évoque le rapport entre le duc de Mercœur et la ville de Nantes, sans pour autant faire appel à Drouot afin d'établir une comparaison productive entre les cas breton et bourguignon. Son modèle est plutôt celui de l'influence du duc de Guise sur les habitants de Paris, une situation qui n'a que peu à voir avec celle qui caractérise les relations entre le duc de Mercœur et la ville de Nantes⁴⁴.

41 DESCIMON (Robert), *Qui étaient les Seize?*, op. cit., note 40 ; *idem*, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quarteniers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI^e siècle », dans RUGGIU (François-Joseph), BEAUVALET (Scarlett) et GOURDON (Vincent), dir., *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 153-86 ; *idem*, « Milice bourgeoise et identité citadine à Paris au temps de la Ligue », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, t. 48, n. 4, 1993, p. 885-906 ; DOLAN (Claire), *Le notaire, la famille et la ville. Aix-en-Provence à la fin du XVI^e siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998 ; BEAM (Sara), *Laughing matters: farce and the making of absolutism in France*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 2007 ; BREEN (Michael), op. cit., note 18 ; HARDWICK (Julie), *The Practice of Patriarchy : Gender and the Politics of Household Authority in Early Modern France*, University Park, PA, The Pennsylvania State University Press, 1998.

42 HARDING (Robert), op. cit., note 4.

43 KONNERT (Mark W.), *Local Politics in the French Wars of Religion: The Towns of Champagne, the Duc de Guise, and the Catholic League, 1560-95*, Aldershot et Burlington, VT, Ashgate, 2006.

44 TINGLE (Elizabeth C.), op. cit., note 36, p. 204, n. 55.

L'une des caractéristiques d'un grand historien est sa capacité à conduire ceux qui le suivent à approfondir les recherches dans son domaine de prédilection ainsi que son aptitude à continuer d'enrichir et de nourrir les recherches futures, même si son style ou ses conclusions sont passés de mode. Henri Drouot remplit largement ces conditions, non seulement auprès des historiens français, mais aussi auprès des historiens anglo-saxons de la France. Si l'apport des historiens français de l'école des Annales dans la formation de la profession historique nord-américaine est généralement reconnu, on a tendance à oublier le rôle que d'autres historiens importants ont pu jouer dans la définition de son état actuel. En ce qui concerne Henri Drouot, on aurait pu être tenté de minimiser son influence en l'absence des résultats de cette modeste étude qui aspire toutefois à replacer l'historien bourguignon au cœur des développements de la profession historique anglophone.